

BE-A0525_721015_803367_FRE

Inventaire des archives de la commune de
Keumiée : Dépôt 2019 (1834-1977 (1982))



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	9
Archives.....	9
Historique.....	9
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	12
Finances et fiscalité.....	12
Patrimoine.....	13
Etat civil.....	13
Population.....	13
Elections.....	14
Affaires militaires.....	15
Travaux publics.....	15
Enseignement.....	15
Bienfaisance ou assistance publique.....	15
Culte.....	16
Langue.....	16
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	16
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
A. Conseil communal.....	19
3 - 5 Rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune. 1955, 1960-1961.....	19
B. Registres et/ou répertoires concernant les enquêtes publiques (" de commodo et incommodo ").....	19
C. Répertoire des actes.....	19
7 - 10 Répertoires des actes. 1899-1908, 1910-1940.....	19
D. Correspondance générale.....	20
II. Organisation et personnel.....	21
A. La commune en tant qu'entité administrative.....	21
1. Fusion.....	21
2. Participation à des organismes de coopération intercommunale.....	21
B. Organisation et membres des organes politiques.....	21
1. Conseil communal.....	21
18 - 19 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à l'installation de conseillers. 1952, 1953.....	22

2. Collège des bourgmestre et échevins.....	22
3. Bourgmestre.....	22
C. Personnel des services.....	22
1. Dossiers du personnel administratif et technique.....	22
2. Dossiers du personnel de police.....	22
28 - 29 Dossiers individuels des gardes champêtres. 1947-1976.....	22
3. Dossiers du personnel enseignant.....	23
30 - 36 Dossiers individuels. 1945-1966.....	23
4. Autres dispositions et services sociaux pour le personnel communal.....	23
III. Patrimoine.....	24
IV. Finances et fiscalité.....	26
A. Comptabilité du secrétariat.....	26
1. Budgets et annexes.....	26
53 - 57 Budgets annuels et annexes. 1954-1976.....	26
2. Emprunts.....	26
B. Comptabilité du receveur.....	26
1. Registres de comptabilité.....	26
62 - 66 Livres-journaux de caisse. 1948-1965.....	26
67 - 68 Balances générales. 1976-1977.....	27
2. Comptes et pièces justificatives.....	27
69 - 71 Comptes annuels. 1954-1957, 1959-1976.....	27
72 - 83 Pièces justificatives aux comptes. 1956, 1962, 1967-1974, 1976...27	
82 - 83 1976.....	28
C. Impôts communaux.....	28
D. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	29
88 - 90 Matrices cadastrales. 1834-[ca 1925].....	29
V. État civil.....	30
A. Généralités.....	30
B. Cimetières et funérailles.....	30
C. Autres documents.....	30
VI. Population.....	31
A. Registres et mouvements de la population.....	31
99 - 116 Registres de la population. 1846-1970.....	31
104 - 105 1901-1910.....	31
107 - 108 1921-1930.....	31
109 - 111 1931-1947.....	31
112 - 114 1948-1960.....	32
115 - 116 1961-1970.....	32
117 - 123 Index des registres de la population. 1877-1910, 1931-1970.....	32
120 - 121 1931-1947.....	32
124 - 126 Registre des entrées. 1904-1976.....	33
127 - 128 Registres des sorties. 1904-1962.....	33
130 - 143 Fiches " habitations ". [1970-1980].....	33
95 - 98 Tableaux statistiques des mouvements de population. 1947-1976.....	34
B. Contrôle des étrangers.....	34
145 - 149 Registres des étrangers. 1924-1976.....	34
152 - 153 Registres de contrôle des cartes d'identités pour étrangers. 1966-1976.....	35
C. Recensements et autres états de la population.....	35
D. Permis de conduire.....	35
VII. Élections.....	36
161 - 163 Dossiers relatifs à la formation des listes de jurés d'assises. 1960, 1964, 1969.....	36

VIII. Affaires militaires et guerres.....	37
A. Service militaire.....	37
166 - 169 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1948-1976.....	37
B. Mobilisation, réquisitions et cantonnements militaires en temps de paix.....	37
C. Guerres et conséquences.....	37
IX. Ordre et sécurité publics.....	38
A. Généralités.....	38
B. Police.....	38
C. Service d'incendie.....	38
X. Santé publique.....	39
A. Services communaux.....	39
1. Inspection médicale scolaire.....	39
2. Examen médical préventif de la population.....	39
3. Traitement des immondices.....	39
B. Exécution des tâches communales.....	39
1. Lutte contre les maladies épidémiques.....	39
2. Surveillance sanitaire, sécurité et hygiène de l'agriculture et de la sylviculture, de l'industrie, des métiers et du commerce.....	39
3. Contrôle de la salubrité des habitations et logements.....	39
4. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	40
189 - 190 Dossiers d'enquêtes de commodo et incommodo relatives aux établissements dangereux et insalubres. 1952-1976.....	40
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	41
A. Travaux aux bâtiments.....	41
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	41
1. Généralités.....	41
2. Voirie communale et vicinale (y compris les ponts, les égouts, etc.).....	41
202 - 203 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin n° 5, rue du Baty. 1958-1979.....	42
205 - 207 Dossiers relatifs au parc industriel. 1962-1976.....	42
3. Voirie nationale.....	43
C. Travaux et inspection des cours d'eau non navigables.....	43
D. Travaux concernant la distribution de gaz.....	43
E. Aménagement du territoire.....	43
XII. Enseignement.....	45
XIII. Affaires sociales.....	46
225 - 227 Dossiers relatifs à la construction d'une cité par la société coopérative pour la construction d'habitations sociales " le Foyer taminois et ses extensions ". 1955-1970 (1982).....	46
XIV. Tutelle sur la Commission d'assistance publique.....	47
A. Personnel.....	47
B. Finances.....	47
233 - 234 Comptes annuels. 1965-1974.....	47
236 - 239 Grands-livres des recettes et dépenses. 1969-1972.....	47
C. Exécution des tâches.....	48
XV. Relation avec la Fabrique d'église.....	49
242 - 244 Budgets annuels. 1951-1954, 1956-1963, 1965-1976.....	49
245 - 248 Comptes annuels. 1949, 1951-1953, 1955-1974.....	49

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Commune de Keumiée. Dépôt 2019

Période:
1834 - 1977

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0525.781

Etendue:

- Numéros: 248.00
- Etendue inventoriée: 4.80 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:
Commune de Keumiée, 1821 - 1976

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et sensibles du point de vue de la vie privée, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Il est admis que les archives de plus de 100 ans ne sont plus sensibles du point de vue de la vie privée.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Keumiée

HISTORIQUE

La commune de Keumiée est instituée par arrêté royal du 19 juin 1821, par séparation de la commune de Ligny. Elle fait partie de la province et de l'arrondissement de Namur ainsi que du canton de justice de paix de Gembloux. Keumiée relève par ailleurs des cantons de milice de Gembloux (1817-1870 et 1913-1914) et de Tamines (1870-1913) ¹.

La commune, qui s'étend sur 230 hectares, a la particularité d'être formée par deux portions de territoire non contiguës, divisées par une bande de terre joignant les frontières des communes de Velaine-sur-Sambre et Wanfercée-Baulet ². Autre particularité due à sa taille réduite, Keumiée ne possède ni église ni cimetière. Dépendant de la chapellenie de Velaine-sur-Sambre, elle se dote d'une chapelle en 1962, lorsque l'ancienne école pour filles est aménagée à cet effet ³.

La commune, peu boisée, est traversée par le ruisseau du Grand-Vaux, affluent de la Sambre. Keumiée est une commune agricole - même si, à partir de 1929, la surface cultivée tend à diminuer ⁴. On trouve, néanmoins, un zoning industriel à la limite nord de la commune, à proximité de l'autoroute de Wallonie ⁵. En 1832, Vander Maelen, fait état d'une petite exploitation houillère employant 12 mineurs et située sous les territoires de Keumiée, Auvélais et Velaine-sur-Sambre ⁶. Roger Delooz, quant à lui, relève quelques industries locales, comme la brasserie Arthur Lesoye, située rue du Wainage et fabriquant la bière Nervienne ; la limonaderie Leroye, rue du Pietquin, devenue un dépôt de bière en 1948 ; ou encore la forge Delbruyère.

Keumiée compte 230 habitants en 1822, 282 en 1842, 297 en 1845, 464 en 1860, 496 en 1876, 500 en 1891. Ensuite, la population continue d'augmenter

-
- 1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, vol. 2, p. 1193 ; Idem, vol. 3, p. 1489. - Lors de la création de Keumiée, le hameau du " Trieux ", également séparé de Ligny, lui est adjoint.
 - 2 HASQUIN, H., Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, I : Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 779.
 - 3 DELOOZ, R., Auvélais, Arsimont, Velaine-sur-Sambre et Keumiée, Gembloux, 2000, p. 111 ; HASQUIN, H., Communes..., p. 779 ; DE SEYN, E., Dictionnaire historique et géographique des communes belges, Turnhout, s.d., vol. 2, p. 666 ; GENNART, J., Diocèse de Namur. Paroisses et édifices du culte, 1808-2011 (disponible sur http://archives.saintaubain.be/gennart/edifices_culte_diocese.htm).
 - 4 HASQUIN, H., Communes..., p. 780.
 - 5 DELOOZ, R., Auvélais..., p. 119. - Voir les dossiers n° 205-207 du présent inventaire.
 - 6 VANDER MAELEN, P., Dictionnaire géographique de la province de Namur, Bruxelles, 1832, p. 162.

durant la majeure partie du XXe siècle. Ainsi, en 1900, la commune compte 539 habitants, 572 en 1910, 598 en 1914, 588 en 1920, 550 en 1930, 629 en 1940 et 1945, 821 en 1961. En 1976, la population de Keumiée est de 803 habitants ⁷.

Le 1er janvier 1977, la commune de Keumiée est fusionnée avec les communes d'Arsimont, Auvelais, Falisolle, Moignelée, Tamines et Velaine-sur-Sambre pour former la commune de Basse-Sambre, renommée Sambreville en 1978.

La fusion forme une entité de 27 284 habitants pour 3 422 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites :

" La fusion tend à fournir à l'agglomération d'Auvelais-Tamines et aux communes qui font partie de cette unité de vie sociale, les moyens de s'adapter à leurs activités actuelles " ⁸.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de

7 VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België...*, vol. 3, p. 1875 ; HASQUIN, H., *Communes...*, p. 779-780. - Pour les informations concernant la population, se référer aussi au fonds Institut national des statistiques. Mouvement de la population et de l'état civil, 1841-1976, dont les registres sont accessibles sur le site internet des Archives générales du Royaume.

8 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, *Moniteur belge*, 25 septembre 1975.

reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux⁹.

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police. Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative

9 Pasinomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans autorisation préalable de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune, sur les dossiers centraux des communes de Keumiée et de Sambreville constitués par les Archives de l'État et enfin sur des renseignements glanés dans le présent fonds.

Un *Inventaire du mobilier et des papiers appartenant à la commune*, dressé en 1870, fait état de la conservation de registres^[0] de l'état civil à partir de 1822, ainsi que de registres de comptabilité, de population mais également des registres et listes de la milice nationale et de la garde civique. Aucun de ces documents ne nous sont parvenus¹⁰. Les plus anciennes archives de la commune - à savoir des registres aux délibérations du Conseil communal (1867-1903), des registres de la population et des matrices cadastrales - ont été déposées aux Archives de l'État à Namur le 19 mai 1970 et intégrées dans le présent inventaire.

L'inspection du 3 février 1970 réalisée par l'archiviste Cécile Douxchamps-Lefèvre, qui a donné lieu à ce premier dépôt, nous renseigne sur l'état de conservation des archives communales. Celles-ci sont alors conservées en bon ordre et bon état dans des armoires et des classeurs métalliques dans le bureau du secrétaire communal mais également dans des étagères en bois, situées à la cave - qui est " propre et très sèche ". Le rapport d'inspection nous apprend également que des pertes de documents sont survenues à la suite des destructions dues à la guerre, ainsi qu'au déménagement dans les nouveaux locaux¹¹.

Suite à la fusion des communes, les archives de Keumiée sont transférées à l'Hôtel de ville de Sambreville qui contient, au 7 novembre 1990, environ 1000 mètres d'archives. D'après le rapport d'inspection de l'archiviste Daniel Van Overstraeten, les archives sont conservées à plusieurs niveaux du sous-sol, dans des rayonnages et des armoires métalliques. L'état de conservation des documents est bon, bien que, d'après le secrétaire communal, les archives de Keumiée aient fortement souffert (comme celles d'Auvelais et Moignelée). En 1990, il n'existe pas d'inventaire proprement dit : le contenu des boîtes est mentionné sur les étiquettes. De plus, le tableau de tri pour les archives communales n'est pas utilisé et l'administration ne demande pas d'autorisation aux Archives de l'État avant de procéder à des éliminations (par incinération)¹².

En vue de remédier à ces inconvénients et vu le manque de place disponible, la commune a signé en date du 21 mars 2016 une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration qu'un bordereau d'élimination d'archives

10 ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, Dossiers centraux, dossier " Commune de Keumiée ".

11 Idem.

12 AEN, Dossiers centraux, dossier " Commune de Sambreville ".

postérieures à 1976 ne présentant plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique a été mis au point en parfaite concertation avec les différents services communaux, avec approbation du Collège communal et visa de l'archiviste général du Royaume.

ACQUISITION

Les archives ont été déposées par la commune de Sambreville. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Namur le 10 septembre 2019 sous le n° 2019/34.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Keumiée entre 1834 (voir les n° 88-90) et 1977. La majorité des documents qui nous sont parvenus concerne le troisième quart du XXe siècle. Avant cette période, le contenu du fonds se limite aux éléments suivants (principalement produits au cours de la première moitié du XXe siècle) : des répertoires des actes de l'administration communale (n° 7-10), un registre de la correspondance administrative (n° 11), un dossier relatif à la participation à la Société nationale des chemins de fer vicinaux (SNCV) (n° 14), quelques pièces relatives aux emprunts (n° 58), des matrices cadastrales (n° 88-90), des registres de la population de 1846 à 1970 (n° 99-116) et leur index (n° 117-123), des registres d'entrées et de sorties de la population (n° 124-128). Des documents postérieurs à 1977 sont également présents dans ce fonds : il s'agit de fiches d'habitation continuées après la fusion de la commune (voir les n° 130-144).

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces

justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ETAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque

recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc. Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire). La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ELECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux

bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUE

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :
MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.
MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les registres aux

délibérations, les dossiers d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie¹³. L'absence de dépôt s'explique par le maintien d'une utilité administrative pour les services communaux et, pour les séries de l'état civil ou des permis de bâtir, par la présence d'une copie de sauvegarde aux Archives de l'État.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classification décimale universelle (CDU). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif¹⁴. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne¹⁵. Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

- I. Généralités
- II. Organisation et personnel
- III. Patrimoine
- IV. Finances et fiscalité
- V. État civil
- VI. Population

13 <http://geoportail.wallonie.be>.

14 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

15 Gadeyne G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

A. CONSEIL COMMUNAL

- | | | |
|----|--|-----------|
| 1 | Registre aux délibérations du Conseil communal. 1867-1903. | 1 volume |
| 2 | Extraits du registre aux délibérations. 1952-1973. | 1 chemise |
| 3 | 3 - 5 RAPPORTS SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA COMMUNE. 1955, 1960-1961. 1955. | 1 cahier |
| 4 | 1960. | 1 cahier |
| 5 | 1961. | 1 cahier |
| 6 | <i>B. REGISTRES ET/OU RÉPERTOIRES CONCERNANT LES ENQUÊTES PUBLIQUES (" DE COMMODO ET INCOMMODO ")</i>
Registre des enquêtes de commodo et incommodo. 1927-1974. | 1 volume |
| | <i>C. RÉPERTOIRE DES ACTES</i> | |
| 7 | 7 - 10 RÉPERTOIRES DES ACTES. 1899-1908, 1910-1940. 1899-1908. | 1 cahier |
| 8 | 1910-1924. | 1 cahier |
| 9 | 1924-1936. | 1 cahier |
| 10 | 1937-1940. | 1 cahier |

- 11** *D. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE*
Registre de la correspondance administrative sortante. 1935-1942.
1 volume

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. LA COMMUNE EN TANT QU'ENTITÉ ADMINISTRATIVE

1. FUSION

- 12** Dossier relatif à l'opposition au projet de fusion. 1975-1976.
1 chemise
- 13** Brouillon de rapport sur la situation de la commune en vue de la fusion. [1976].
1 cahier

2. PARTICIPATION À DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- 14** Dossier relatif à la participation à la Société nationale des chemins de fer vicinaux (SNCV). 1895-1972.
1 chemise
- Dossier relatif à la participation à la société coopérative pour la construction d'habitations sociales " le Foyer taminois et ses extensions ". 1955-1982.
- Dossier relatif au traitement des immondices, à la création de l'Association intercommunale pour le traitement des immondices Auvelais-Tamines et à l'affiliation de la commune. 1957-1976.
- 15** Dossier relatif à l'affiliation à la Société intercommunale d'aménagement et d'équipement économique de la région namuroise (SIAEE). 1965-1976.
1 liasse
- 24** Dossier relatif à la convention passée avec le Centre d'informatique de gestion et de recherches (CIGER). 1970-1974.
1 chemise
- 16** Dossier relatif à l'affiliation à la Société intercommunale bruxelloise pour la diffusion de la télévision (BRUTELE). 1972-1976.
1 chemise

B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

1. CONSEIL COMMUNAL

- 17** Dossier relatif aux membres du Conseil communal et aux échevins. 1947-1963.
1 chemise

18 - 19 EXTRAITS DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL RELATIFS À L'INSTALLATION DE CONSEILLERS. 1952, 1953.

18 Bernard Mouffe. 1952. 1 pièce

19 Vital Alloin. 1953. 1 pièce

2. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

20 Dossier relatif à la nomination et au traitement du bourgmestre et des échevins. 1975-1976. 1 chemise

3. BOURGMESTRE

22 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal proclamant Charles Cartiaux bourgmestre à la suite des élections communales du 24 novembre 1946. 6 juin 1947. 1 pièce

C. PERSONNEL DES SERVICES

1. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

25 Dossier d'Alfred Baurant, secrétaire communal. 1947-1978. 1 chemise

26 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal chargeant Michel Legros, instituteur intérimaire, d'effectuer les enrichissements sur les fiches du registre national. 15 mars 1974. 1 pièce

27 Dossier relatif à la pension d'Arthur Mouteau, secrétaire intérimaire. 1974. 1 chemise

2. DOSSIERS DU PERSONNEL DE POLICE

28 - 29 DOSSIERS INDIVIDUELS DES GARDES CHAMPÊTRES. 1947-1976.

28 Ursmar Brichart. 1947-1959. 1 chemise

-
- 29 René Oostens, cantonnier et garde champêtre. 1955-1976.
1 chemise
3. DOSSIERS DU PERSONNEL ENSEIGNANT
- 30 - 36 DOSSIERS INDIVIDUELS. 1945-1966.
- 30 Marie-José Lorand-Thiébaux, institutrice primaire. 1945-1966.
1 chemise
- 31 Richard Plennevaux, instituteur primaire et instituteur en chef.
1950-1966.
1 chemise
- 32 Laure Misson-Lorent, institutrice gardienne provisoire. 1953.
1 pièce
- 33 Monique Lison-Lebrun, institutrice primaire. 1964-1965.
2 pièces
- 34 Andrée Jaumain-Lefèvre, institutrice gardienne provisoire. 12 mai
1964.
1 pièce
- 35 Marie-Claire Moncomble-Rousseau, institutrice intérimaire. 28 mai
1966.
1 pièce
- 37 Dossier relatif au traitement des enseignants. 1950-1960.
1 liasse
- 38 Dossier relatif à la désignation et au traitement des instituteurs
primaires intérimaires. 1956-1958.
1 chemise
- 39 Lettre du gouverneur au Collège relative aux différends entre la
commune et son personnel enseignant. 27 septembre 1967.
1 pièce
4. AUTRES DISPOSITIONS ET SERVICES SOCIAUX POUR LE
PERSONNEL COMMUNAL
- 40 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal décidant
de l'affiliation au Service provincial de médecine du travail. 3
décembre 1968.
1 pièce

III. PATRIMOINE

- 41 Expédition d'un acte de mise en location publique d'un terrain " joignant aux chemins le tram vicinal, Genot, Bavay, Demoret, Linet, Henin, Massart, Ledoux et Mahaux et du droit de chasse attaché à ce terrain ". 28 février 1923.
1 cahier
- 42 Expédition d'un acte de mise en location de diverses portions de terrain d'une parcelle " menant aux chemins le tram vicinal, Genot, Bavay, Demaret, Moureaux, Hennin, Massart, Ledoux et Grolet " et arrêté de la Députation permanente y relatif. 1948-1949.
2 pièces
- 43 Dossiers relatifs aux aliénations de terrains sous condition de construction. 1948-1957.
1 liasse
- 44 Plans de terrains destinés à la vente. 1949-1955, 1961.
1 chemise
- 45 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à la suppression de fermages. 1960,1963.
1 chemise
- 46 Dossier relatif à la désaffectation et à la vente de bâtiments scolaires et de la maison communale en vue de la construction de nouveaux bâtiments. 1961.
1 chemise
- 47 " Livre sommier des biens et droits immobiliers, rentes et valeurs en portefeuille productives d'intérêt ". [1963].
1 cahier
- 50 Dossier relatif au projet de rétrocession à la commune de l'assiette du tram vicinal Onoz-Fleurus par la Société nationale des chemins de fer vicinaux (SNCV). 1972-1973.
1 chemise
- 51 Dossier relatif à l'aliénation du chemin n° 4 à la Société intercommunale d'aménagement et d'équipement économique de la région namuroise (SIAEE Région namuroise) afin d'y construire un nouveau zoning industriel. 1972-1974.
1 chemise
- 52 Contrat de location entre la commune et la Régie des Postes pour une partie d'un immeuble appartenant à la commune, situé rue Reine Astrid. 16 janvier 1974.

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

1. BUDGETS ET ANNEXES

53 - 57 BUDGETS ANNUELS ET ANNEXES. 1954-1976.
1954-1955.

53

1 liasse

54

1956-1959.

1 liasse

55

1960-1969.

1 liasse

56

1970-1974.

1 liasse

57

1971-1976.

1 liasse

2. EMPRUNTS

58

Dossier relatif aux emprunts. 1937-1965.

1 chemise

59

Dossier relatif aux emprunts réalisés afin d'effectuer des travaux d'aménagement de la Cité Mangon et des travaux de réfection extraordinaire du chemin n° 1 rue Mangon. 1954-1955.

1 chemise

60

Registre des emprunts. 1955-1961.

1 volume

61

Registre de comptes au Crédit communal de Belgique. 1959-1965.

1 cahier

B. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR

1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

62

62 - 66 LIVRES-JOURNAUX DE CAISSE. 1948-1965.
1er août 1948 - 17 août 1951.

1 volume

63	18 août 1951 - 2 avril 1955.	1 volume
64	2 avril 1955 - 2 avril 1958.	1 volume
65	2 avril 1958 - 31 mars 1961.	1 volume
66	1er avril 1961 - 1er février 1965.	1 volume
67	<i>67 - 68 BALANCES GÉNÉRALES. 1976-1977. 1976.</i>	1 chemise
68	1977.	1 chemise
2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES		
69	<i>69 - 71 COMPTES ANNUELS. 1954-1957, 1959-1976. 1954-1957, 1959.</i>	1 liasse
70	1960-1969.	1 liasse
71	1970-1976.	1 liasse
72	<i>72 - 83 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1956, 1962, 1967- 1974, 1976. 1956.</i>	1 liasse
73	1962.	1 liasse
74	1967.	1 chemise
75	1968.	1 liasse

76	1969.	1 chemise
77	1970.	1 chemise
78	1971.	1 chemise
79	1972.	1 chemise
80	1973.	1 chemise
81	1974.	1 liasse
82	82 - 83 1976 1re partie.	1 liasse
83	2e partie.	1 liasse
84	<i>C. IMPÔTS COMMUNAUX</i> Registre des poursuites pour le non-paiement de diverses taxes. 1947-1974.	1 cahier
85	Dossier relatif à la fin de la taxation sur le raccordement aux égouts des habitants par la commune de Wanfercée-Baulet et au paiement d'une redevance annuelle par la commune de Keumiée. 1958-1962.	1 chemise
86	états de recouvrement. 1971-1976.	1 cahier
87	Dossier relatif à la perception de diverses taxes. 1976-1978.	1 chemise

D. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE

88	88 - 90 MATRICES CADASTRALES. 1834-[CA 1925]. Volume 1 (articles 1-92).	1 volume
89	Volume 2 (articles 93-214).	1 volume
90	Volume 3 (articles 215-425).	1 volume

V. ÉTAT CIVIL

A. GÉNÉRALITÉS

91 Tableaux statistiques des décès et des causes de décès. 1947-1952. 1 chemise

92 Tableaux statistiques des mouvements de l'état civil. 1947-1973. 1 chemise

B. CIMETIÈRES ET FUNÉRAILLES

93 Dossier relatif au décès de G. T. et au rapatriement de sa dépouille depuis la Grèce. 1976. 1 chemise

C. AUTRES DOCUMENTS

94 Actes de naissance délivrés par des officiers de l'état civil au Congo belge. 24 février 1955, 4 février 1959. 2 pièces

VI. POPULATION

A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

99	99 - 116 REGISTRES DE LA POPULATION. 1846-1970. 1846-1857.	1 volume
100	1858-1867.	1 volume
101	1867-1877.	1 volume
102	1877-1890.	1 volume
103	1891-1900.	1 volume
104	104 - 105 1901-1910. Volume 1 (n° 1-121).	1 volume
105	Volume 2 (n° 121-241).	1 volume
106	1911-1920.	1 volume
107	107 - 108 1921-1930. Volume 1 (n° 1-150).	1 volume
108	Volume 2 (n° 151-300).	1 volume
109	109 - 111 1931-1947. Volume 1.	1 volume
110	Volume 2.	1 volume

111	Volume 3.	1 volume
112	<i>112 - 114 1948-1960.</i> Volume 1 (n° 1-201).	1 volume
113	Volume 2 (n° 202-402).	1 volume
114	Volume 3 (n° 403-453).	1 volume
115	<i>115 - 116 1961-1970.</i> Volume 1 (n° 1-400).	1 volume
116	Volume 2 (n° 401-564).	1 volume
117	117 - 123 INDEX DES REGISTRES DE LA POPULATION. 1877-1910, 1931-1970. 1877-1890.	1 volume
118	1891-1900.	1 volume
119	1901-1910.	1 cahier
120	<i>120 - 121 1931-1947.</i> Index alphabétique.	1 cahier
121	Index par ménage.	1 volume
122	1948-1960.	1 cahier
123	1961-1970.	1 cahier

124	124 - 126 REGISTRE DES ENTRÉES. 1904-1976. 1904-1928.	1 volume
125	1929-1961.	1 volume
126	1962-1976.	1 volume
127	127 - 128 REGISTRES DES SORTIES. 1904-1962. 1904-1929.	1 volume
128	1929-1962.	1 volume
129	Registre des naissances et des décès survenus dans une autre commune. 1955-1976.	1 cahier
130	130 - 143 FICHES " HABITATIONS ". [1970-1980]. Rue du Baty.	1 chemise
131	Rue de Baulet.	1 liasse
132	Rue du Bois.	1 chemise
133	Rue de la Brasserie.	1 chemise
134	Rue du Chêne.	1 chemise
135	Rue de la Ferme.	1 chemise
136	Rue de l'Impasse.	1 chemise
137	Rue Léopold Lebrun.	1 liasse

138	Rue Mangon.	1 liasse
139	Rue Marcel Auguste Pietquin.	1 chemise
140	Rue Reine Astrid.	1 liasse
141	Rue Vandervelde.	1 chemise
142	Rue de Velaine.	1 chemise
143	Rue du Wainage.	1 liasse
144	Fiches " habitations " relatives aux mutations intérieures de la commune de Basse-Sambre puis de Sambreville. [1977-1980].	1 chemise
	95 - 98 TABLEAUX STATISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION. 1947-1976.	
95	1947-1949.	1 chemise
96	1950-1959.	1 liasse
97	1960-1969.	1 chemise
98	1970-1976.	1 chemise
	<i>B. CONTRÔLE DES ÉTRANGERS</i>	
	145 - 149 REGISTRES DES ÉTRANGERS. 1924-1976.	
145	1924-1930.	1 cahier
146	1930-1947.	1 cahier

147	1947-1954.	1 volume
148	1954-1958.	1 volume
149	1959-1976.	1 volume
150	Registre des entrées d'étrangers. 1962-1976.	1 volume
151	Registre des sorties d'étrangers. 1962-1976.	1 volume
152	152 - 153 REGISTRES DE CONTRÔLE DES CARTES D'IDENTITÉS POUR ÉTRANGERS. 1966-1976. 1966-1968.	1 cahier
153	1966-1976.	1 cahier
155	<i>C. RECENSEMENTS ET AUTRES ÉTATS DE LA POPULATION</i> Tableaux de répartition de la population suivant l'âge et le sexe au 31 décembre 1959 et tableaux des mouvements migratoires. (1956) 1960.	1 chemise
156	Tableaux de recensement de la population au 31 décembre 1970 (volume II). 1971.	1 cahier
158	<i>D. PERMIS DE CONDUIRE</i> Registre des permis de conduire. 6 janvier 1967 - 25 novembre 1976.	1 cahier
159	Registre des licences d'apprentissage. 15 juin 1967 - 24 décembre 1976.	1 cahier

-
- VII. ÉLECTIONS
- 160 Procès-verbal des élections communales et liste des témoins. 12 octobre 1958. 2 pièces
- 161 - 163 DOSSIERS RELATIFS À LA FORMATION DES LISTES DE JURÉS D'ASSISES. 1960, 1964, 1969.*
- 161 1960. 1 chemise
- 162 1964. 1 chemise
- 163 1969. 1 chemise
- 164 Registre-indicateur des certificats relatifs au scrutin à l'Armée. 1974. 1 chemise

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

- 165 Registre d'inscription des militaires. 1947-1960. 1 liasse
- 166 166 - 169 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1948-1976.
1948. 1 chemise
- 167 1950-1959. 1 liasse
- 168 1960-1969. 1 liasse
- 169 1970-1976. 1 liasse
- 170 Dossier relatif au milicien G. G. N., à sa désertion et à sa réforme.
1953-1954. 1 chemise
- 171 Dossier relatif aux indemnités de milice. 1953-1963. 1 chemise
- B. MOBILISATION, RÉQUISITIONS ET CANTONNEMENTS MILITAIRES
EN TEMPS DE PAIX*
- 172 Extraits du registre de classement servant à l'inscription des
véhicules automobiles des habitants de la commune pour la
mobilisation de l'Armée. [1re moitié XXe siècle]. 1 chemise
- C. GUERRES ET CONSÉQUENCES*
- 173 Bulletin de renseignements relatif aux dommages de guerre subis
par Maurice Legros. 25 juillet 1950. 1 pièce

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

A. GÉNÉRALITÉS

- 174 Questionnaire à destination du Ministère de la Santé publique et de la Famille relatif aux services de secours. [3e quart XXe siècle].
1 pièce

B. POLICE

- 175 Dossier relatif aux collocations d'aliénés. 1954-1956.
1 chemise

- 176 Extrait du registre aux délibérations du Collège autorisant la SA Émailleries de Koekelberg à placer des enseignes. 26 décembre 1963.
1 pièce

- 177 Lettres de François Jeanmart, secrétaire de la section de Velaine-sur-Sambre de la Croix-Rouge, demandant au bourgmestre de Keumiée les coordonnées de l'instituteur en chef ainsi qu'une autorisation pour la vente de fleurs par les élèves et pour la collecte de muguet. 22 février 1964.
2 pièces

- 178 Demande de carte de commerçant ambulant par Claudine Collin pour la vente de poissons frais. 3 mai 1968.
1 pièce

- 179 Dossier relatif à la surveillance des poids, mesures et instruments de pesage. 1971-1975.
1 chemise

- 180 Note de service du brigadier-champêtre M. Pitance au garde champêtre relative aux contrôles à opérer lors d'un " dimanche sans voiture ". 1973.
1 pièce

C. SERVICE D'INCENDIE

- 181 Rapport annuel d'activité du Corps de défense contre l'incendie de Tamines pour l'année 1965. 1966.
1 cahier

X. SANTÉ PUBLIQUE

A. SERVICES COMMUNAUX

1. INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

- 182 Dossier relatif aux visites médicales effectuées par le Centre intercommunal de santé de Wanfercée-Baulet de l'Intercommunale d'œuvres sociales pour la région de Charleroi (IOS Charleroi). 1958-1972.

1 chemise

2. EXAMEN MÉDICAL PRÉVENTIF DE LA POPULATION

- 183 Fiches nominatives pour les examens de la population et fiches de dépistages. 1959.

1 liasse

3. TRAITEMENT DES IMMONDICES

- 184 Dossier relatif au traitement des immondices, à la création de l'Association intercommunale pour le traitement des immondices Auvelais-Tamines et à l'affiliation de la commune. 1957-1976.

1 liasse

B. EXÉCUTION DES TÂCHES COMMUNALES

1. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

- 185 Dossier relatif aux campagnes de vaccination anti-poliomyélite. 1955-1963.

1 chemise

2. SURVEILLANCE SANITAIRE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYLVICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DES MÉTIERS ET DU COMMERCE

- 186 Lettre du docteur C. Vincent, inspecteur-médecin-vétérinaire, relative au décès du docteur Stassart, " expert des viandes de la commune ", et à son remplacement. 16 octobre 1958.

1 pièce

3. CONTRÔLE DE LA SALUBRITÉ DES HABITATIONS ET LOGEMENTS

- 187 Arrêtés du bourgmestre ordonnant l'assainissement d'immeubles situés rue de Baulet et rue de la Brasserie. 1966.

1 chemise

-
- 188** Dossier relatif à l'achat d'habitations insalubres situées rue du Wainage, n° 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 et 29A, propriétés d'Omer Lesoye, et aux travaux d'assainissement. 1966-1976.
1 chemise

4. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES

189 - 190 DOSSIERS D'ENQUÊTES DE COMMODO ET INCOMMODO RELATIVES AUX ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX ET INSALUBRES. 1952-1976.

- 189** 1952-1962.
1 liasse
- 190** 1963-1976.
1 liasse

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS

- 191 Dossier relatif au projet de réfection de l'hôtel communal et de la toiture de l'école des garçons. 1950-1951 (1960).
1 chemise
- 192 Dossier relatif à la construction et à l'entretien d'un groupe scolaire et d'un bâtiment communal. 1956-1962.
1 liasse

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS,
LES QUAIS)

1. GÉNÉRALITÉS

- 193 Lettre de E. Jadoul, conducteur des Ponts et Chaussées, au Collège relative à son détachement et à la gestion temporaire de son district par M. Ledent. 19 avril 1968.
1 pièce

2. VOIRIE COMMUNALE ET VICINALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES
ÉGOUTS, ETC.)

- 194 Dossier relatif à l'amélioration des chemins n° 1 et 3 mitoyens avec Wanfercée-Baulet. 1941-1949.
1 chemise
- 195 Dossier relatif à l'élargissement du chemin n° 1. 1945-1959.
1 chemise
- 196 Dossier relatif à l'entretien de divers chemins suite à des affaissements miniers. 1948-1950.
1 chemise
- 197 Dossier relatif à l'élargissement du chemin n° 15 mitoyen avec Wanfercée-Baulet. 1953-1959.
1 chemise
- 198 Dossier relatif au projet de réfection des chemins n° 8 et 14 dits " chemins de la Ferme ". 1953-1959.
1 chemise
- 199 Dossier relatif aux travaux d'équipement en voirie et égouts de la cité Mangon. 1954-1963.
1 liasse

-
- 200 Dossier relatif à l'adoption du plan d'alignement du chemin n° 5. 1955-1957. 1 chemise
- 201 Dossier relatif aux travaux d'amélioration et d'égouttage du chemin n° 3 à Keumiée, rue du Chêne. 1958-1973. 1 liasse
- 202 - 203 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN N° 5, RUE DU BATY. 1958-1979.
- 202 Projet. 1958-1976. 1 chemise
- 203 Travaux et emprises. 1971-1979. 1 liasse
- 204 Correspondance entre des riverains, l'inspecteur de l'hygiène et le bourgmestre relative à l'insalubrité d'un fossé situé rue du Chêne et aux travaux d'amélioration nécessaires. 1959-1961. 1 liasse
- 205 - 207 DOSSIERS RELATIFS AU PARC INDUSTRIEL. 1962-1976.
- 205 Travaux d'aménagement de l'autoroute de Wallonie longeant le parc industriel. 1962-1971. 1 chemise
- 206 Travaux d'aménagement des routes intérieures. 1971-1974. 1 chemise
- 207 Correspondance entre le Bureau économique de la Province de Namur et le bourgmestre. 1974-1976. 1 chemise
- 208 Cahier des charges et détail estimatif de la fourniture et de la pose d'une canalisation de tuyaux de béton dans la rue du Bois. 13 août 1963. 1 pièce
- 209 Correspondance relative à la plainte de G. M. concernant les inondations dans les sections d'égout trop étroites de la rue de Baulet. 1968. 1 chemise
- 210 Dossier relatif à l'établissement d'une canalisation à la rue du Tram. 1975-1976.

-
- 1 chemise
- 211 Dossier relatif à la réfection du chemin n° 2, rue du Bois. 1976.
1 chemise
- 212 3. VOIRIE NATIONALE
Dossiers de demandes d'autorisation pour l'alignement le long de routes nationales. 1954-1961.
1 chemise
- 213 Dossier relatif à la signalisation des routes n° 388 et 411 et à l'intervention de l'État dans ces frais. 1961-1964.
1 chemise
- 214 Plans des emprises à réaliser sur le territoire de la commune pour la construction des routes nationales n° 273 et 388. 1970-1971.
2 pièces
- 215 Plan terrier de la route n° 739 liant Keumiée - Jemeppe-sur-Sambre - Route de Fosses. 1973.
1 pièce
- 216 Plan terrier de la liaison entre la route n° 739 et la route nationale n° 388. 3 juin 1975.
1 pièce
- 217 *C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES*
Dossier relatif à l'amélioration du Ry de Grand Vaux sur Wanfercée-Baulet, Keumiée, Velaine-sur-Sambre, Boignée et Balâtre. 1959-1963.
1 liasse
- 218 *D. TRAVAUX CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE GAZ*
Dossier relatif à la pose et à l'aménagement d'une conduite de transport de gaz par la SA Distrigaz. 1953-1976.
1 liasse
- 219 *E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE*
Dossier relatif à la désignation de Jacques Toint, ingénieur-urbaniste, comme technicien chargé de l'élaboration du plan général et des plans particuliers d'aménagement de la commune. 1953-1955.
1 chemise

- 49 Dossier relatif à la délimitation du territoire communal en zone agricole et forestière. 1966. 1 chemise
- 220 Dossier relatif au plan de secteur de Namur. 1976. 1 liasse

-
- XII. ENSEIGNEMENT
- 221 Listes des élèves des écoles gardienne et primaire bénéficiant des fournitures gratuites pour l'année scolaire 1960-1961. 28 novembre 1960. 1 chemise
- 222 Dossier relatif aux subventions de fonctionnement. 1962-1976. 1 chemise
- 223 Comptes de l'enseignement gardien et primaire. 1966-1972. 1 chemise
- 224 Rapports du Ministère de l'Éducation nationale relatifs au contrôle de l'emploi des subventions de fonctionnement pour l'enseignement gardien et primaire. 1967, 1973. 1 chemise

XIII. AFFAIRES SOCIALES

- 228** Dossier relatif à la collecte de fonds organisée par la commune à la demande de la Croix-Rouge dans le but de venir en aide aux sinistrés des inondations du 1er février 1953. 1953 (1956).
1 chemise
- 225 - 227 DOSSIERS RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'UNE CITÉ PAR LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE POUR LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS SOCIALES " LE FOYER TAMINOIS ET SES EXTENSIONS ". 1955-1970 (1982).*
- 225** Participation à la société. 1955-1967 (1982).
1 liasse
- 226** Projets de maisons. 1957-1966.
1 liasse
- 227** Travaux d'équipement. 1965-1970.
1 liasse

XIV. TUTELLE SUR LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. PERSONNEL

229 Dossier relatif à la nomination des membres. 1947, 1949.
1 chemise

230 Extrait du registre aux délibérations de la Commission d'assistance publique relatif à la nomination de Camille Wauthion au poste de président. 1er juillet 1953.
1 pièce

231 Extrait du registre aux délibérations de la Commission d'assistance publique relatif à la nomination comme membres de Désiré Anckaert et Bernard Mouffe. 1er juillet 1953.
1 pièce

B. FINANCES

232 Modifications budgétaires. 1957-1960, 1970.
1 chemise

233 233 - 234 COMPTES ANNUELS. 1965-1974.
1965-1969.
1 chemise

234 1970-1974.
1 chemise

235 Pièces justificatives aux comptes. 1968.
1 chemise

236 236 - 239 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DÉPENSES. 1969-1972.
1969.
1 chemise

237 1970.
1 chemise

238 1971.
1 chemise

239 1972.
1 chemise

240 Livre-journal de caisse. 1er janvier 1949 - 15 mars 1963. 1 volume

241 *C. EXÉCUTION DES TÂCHES*
Demande d'intervention financière de la Commission d'assistance publique dans les frais de séjour à l'hôpital civil de Jumet d'un indigent et rapport d'enquête sociale établi par le service médico-social de la Fédération des mutualités socialistes de Charleroi appuyant la demande. 1957. 2 pièces

XV. RELATION AVEC LA FABRIQUE D'ÉGLISE

242	242 - 244 BUDGETS ANNUELS. 1951-1954, 1956-1963, 1965-1976. 1951-1954, 1956-1959.	1 chemise
243	1960-1963, 1965-1969.	1 chemise
244	1970-1976.	1 chemise
245	245 - 248 COMPTES ANNUELS. 1949, 1951-1953, 1955-1974. 1949.	1 cahier
246	1951-1953, 1955-1959.	1 chemise
247	1960-1969.	1 chemise
248	1970-1974.	1 chemise